

Crise dans le prêt-à-porter : la maison mère de Du Pareil au Même et Sergent Major placée à son tour en redressement judiciaire

Le groupe qui détient ces deux marques pour enfants bénéficie d'une période d'observation de six mois, jusqu'au 16 septembre.

Publié le 20/03/2024



La devanture d'une boutique Sergent Major, à Paris, le 2 juillet 2023. (VALERIE DUBOIS / HANS LUCAS / AFP)

Générale pour l'Enfant (GPE), maison mère des marques pour enfants Du Pareil au Même (DPAM) et Sergent Major, a été placée en redressement judiciaire le 14 mars, selon une décision de justice consultée mercredi 20 mars par l'AFP et confirmant une information de [La Correspondance de l'enseigne](#). GPE s'est déclarée en cessation de paiements le 6 mars et bénéficie d'une

période d'observation de six mois, jusqu'au 16 septembre, d'après la décision du tribunal de commerce de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

En juin dernier, la direction de GPE avait annoncé à l'AFP le placement en redressement judiciaire de l'enseigne DPAM, tandis que Sergent Major avait été placé en procédure de sauvegarde. Sergent Major a finalement été également placé en redressement judiciaire en décembre, selon le tribunal de commerce. Le groupe avait déclaré en juin à l'AFP avoir été *"impacté"* par *"les crises sociales, la pandémie de Covid-19, la crise énergétique et l'inflation"*. Camaïeu, Kookaï, Naf Naf, Gap France, Don't Call me Jennyfer, André, San Marina, Minelli, Pimkie, Comptoir des Cotonniers, DPAM, Sergent Major, Princesse Tam Tam, Kaporal, IKKS... Le prêt-à-porter traverse une violente crise depuis plus d'un an. Elle a été fatale à certaines marques, qui ont été liquidées, comme Camaïeu en septembre 2022, avec le licenciement de 2 100 salariés, qui avait fortement marqué les esprits.